

CEGESOMA NEWSLETTER

N°28 - MARS 2017

[nl](#) [fr](#) [en](#)

CONFÉRENCE - MAGISTRATURE, RÉSISTANCE ET VIOLENCE À BRUXELLES, 1940-1944

Le vendredi 24 mars nous donnerons la parole à l'historienne Jan Julia Zurné (CegeSoma/AGR). Elle s'attachera à décortiquer l'attitude des magistrats belges durant la Seconde Guerre mondiale lorsque l'occupant attend ou exige leur collaboration dans la lutte contre les activités de résistance. Elle analysera également les conséquences de leur attitude tant pour eux-mêmes que pour les mouvements de résistance. Infos et inscriptions : isabelle.delvaux@cegesoma.be (<mailto:isabelle.delvaux@cegesoma.be>)

[LIRE LA SUITE] (http://www.cegesoma.be/cms/conferences_fr.php?article=3406&pagobr=3&pagofs=0)

À PARAÎTRE – UN GUIDE CLAIR ET ACCESSIBLE DES SOURCES POUR L'ÉTUDE DE LA RÉPRESSION

À ce jour, pour un profane, trouver son chemin à travers les archives de la répression n'est pas une sinécure. Le 18 mai prochain sortira de presse à l'initiative de l'UGent, de l'ULB, des Archives de l'État et du CegeSoma, un guide qui inventorie toutes les archives utiles à l'étude de la répression de la collaboration, détaille toutes les informations qu'elles renferment et explique comment les utiliser au mieux.

[LIRE LA SUITE] (http://www.cegesoma.be/cms/autres_publi_fr.php?article=3422&pagobr=28&pagofs=0)

ACQUISITION – ARCHIVES DU MOUVEMENT DE RÉSISTANCE 'DE WITTE BRIGADE'

Le CegeSoma détient depuis peu les archives de la Witte Brigade, l'unique mouvement de résistance armée à dimension nationale né en Flandre durant la Seconde Guerre mondiale. Fort d'une douzaine de mètres linéaires, ce fonds déjà inventorié offre un riche témoignage sur la résistance en Belgique occupée et sur sa place dans la société flamande d'après-guerre.

[LIRE LA SUITE] (<http://www.cegesoma.be>

[/cms/index_fr.php?article=3403&pagobr=29&pagofs=0](http://www.cegesoma.be/cms/index_fr.php?article=3403&pagobr=29&pagofs=0))

NOUVELLE RECHERCHE - LES MEURTRES DE LA LIBÉRATION ET LA JUSTICE BELGE : LE CAS DE BRUXELLES (1944-1945)

En ce début d'année, l'historienne Jan Julia Zurné entame au CegeSoma une recherche centrée sur les réactions de la Justice belge face à la violence commise lors de la Libération par des résistants à l'égard de (présomés) collaborateurs. Il s'agira pour la chercheuse de cerner comment la Justice tenta de maintenir ou restaurer l'ordre public durant cette période troublée où des groupes de résistance semblaient disposer de davantage de légitimité que la police et le système judiciaire.

[LIRE LA SUITE]

(http://www.cegesoma.be/cms/rech_encours_fr.php?article=3383&pagobr=5&pagofs=0)

CONFÉRENCE - Magistrature, résistance et violence à Bruxelles, 1940-1944

Durant la Seconde Guerre mondiale, la magistrature belge a été prise entre deux feux: d'un côté **le pouvoir occupant** qui entendait réprimer la résistance, et de l'autre **des groupes de résistants** qui faisaient usage de violences à l'égard d'Allemands et de collaborateurs. Le Ministère Public s'est donc trouvé face à un choix cornélien: livrer les résistants au pouvoir occupant, ou suspendre la traque et la poursuite des auteurs d'attentats contre des collaborateurs et donc ne pas sanctionner des auteurs de faits sanctionnables.

Quelle décision a-t-il prise, a-t-elle évolué dans le temps et pourquoi ? Comment le pouvoir occupant a-t-il réagi ?

Ces questions seront au cœur de notre conférence de ce **vendredi 24 mars 2017** à 14h30.

Pour aborder ces questions essentielles, nous donnerons la parole à l'historienne **Jan Julia Zurné** (CegeSoma/AGR) qui vient tout juste de soutenir sa thèse de doctorat sur le sujet. Elle s'attachera à décortiquer l'attitude des magistrats et des fonctionnaires de police dès lors que l'occupant attend ou exige leur collaboration dans la lutte contre les activités de résistance. Elle analysera également les conséquences de leur attitude tant pour eux-mêmes que pour les mouvements de résistance. La conférence sera introduite et animée par Nico Wouters (CegeSoma AGR), spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et des pouvoirs locaux.

Vous souhaitez en savoir plus sur les conclusions de la thèse ? Cliquez [ici](#).

En pratique:

La conférence se tiendra **en néerlandais**.

- Où: salle de conférence du CEGESOMA, square de l'Aviation 29 à 1070 Bruxelles.
- Quand: **vendredi 24 mars, 14h30**
- Inscription: accès libre mais inscription souhaitée ([Isabelle Delvaux](#) - 02/556 92 57).

8 / 3 / 2017



Assassinat d'A.J. Wekselman à son domicile, Bruxelles, 29 juillet 1943. (Collection CegeSoma)

◀ [Retour](#) ▶

À PARAÎTRE – Un guide clair et accessible des sources pour l'étude de la répression

À ce jour, pour un profane, trouver son chemin à travers les archives de la répression n'est pas une sinécure. **Ce 13 septembre** sortira de presse à l'initiative de l'UGent, de l'ULB, des Archives de l'État et du CegeSoma, un guide qui inventorie les archives utiles à l'étude de la répression de la collaboration, détaille toutes les informations qu'elles renferment et explique comment les utiliser au mieux. **Ce guide sera présenté à la presse**, le jour même, au CegeSoma, en présence de la Secrétaire d'État à la Politique scientifique, Zuhair Demir. **L'événement est ouvert au public**, mais les places sont limitées. Merci de vous inscrire à l'adresse suivante : cegesoma@cegesoma.be

Mon grand-père était-il un nazi ?

C'est quotidiennement que le CegeSoma (Archives de l'État) reçoit des questions émanant de descendants de ceux qui ont été confrontés à la répression après la Seconde Guerre mondiale (qu'il s'agisse d'une condamnation, d'une perte des droits en conséquence de l'épuration civique, ou d'un internement, etc.). Les proches ont souvent une idée vague voire même erronée de ce qu'il est arrivé à leur (grand-)père, leur (grand-)mère ou leur (grand-)oncle, et pourquoi cette personne a été inquiétée.

Un dédale de sources pour le profane

Lors d'une condamnation de cette nature, les sources les plus évidentes et les plus complètes sont les dossiers pénaux. Mais l'accès à ces dossiers n'est en général pas permis aux proches. Dans les archives des institutions publiques (prisons, tribunaux de Première instance, commissions consultatives, commissions chargées de l'épuration administrative) conservées dans les dépôts des Archives (Générales) du Royaume ou dans les provinces et communes, il y a également beaucoup d'informations concrètes à trouver sur toute personne qui, après 1944, a été suspectée de faits de collaboration ou sanctionnée pour ces mêmes faits. Mais trouver son chemin à travers ces archives n'est toutefois pas une sinécure pour le profane.

Un guide clair et accessible au plus grand nombre

C'est à l'initiative de l'historien Koen Aerts (Université de Gand) que des spécialistes des Archives générales du Royaume (AGR) et du CegeSoma (D04 - AGR) ainsi que le professeur Pieter Lagrou (ULB) ont uni leurs forces pour réaliser un livre accessible qui indique la voie vers ces archives et détaille le type d'informations qu'elles renferment. À chaque source correspond une fiche standardisée détaillée dans laquelle archivistes et historiens détaillent ce que l'on peut y trouver, le lieu de conservation et comment les utiliser au mieux dans le cadre d'une recherche personnelle.

Pour en finir avec les mythes sur la collaboration et la répression

La première partie du livre propose au lecteur non-spécialisé une introduction générale sur la répression. Basée sur les plus récentes recherches historiques, cette introduction décrit les différentes sanctions et explique dans un langage clair et accessible, les procédures juridiques. Cette synthèse entend ainsi mettre fin – espérons-le – à toute une série de mythes sur la collaboration et la répression encore bien vivaces.

Sortie le 13 septembre

Le livre sera publié en néerlandais et en français aux éditions Lannoo/Racine et sera présenté à la presse le 13 septembre prochain au CegeSoma (salle de Conférence), en présence de la Secrétaire d'État à la Politique scientifique, Zuhair Demir.

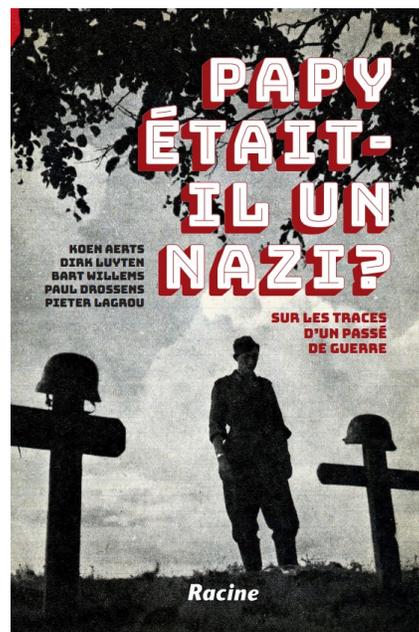
L'ouvrage est en vente au [CegeSoma](http://www.cegesoma.be) (24,99€ - frais de port offerts) ou peut être commandé au [CegeSoma](http://www.racine.be).

Papy était-il un nazi ? Sur les traces d'un passé de guerre [Koen Aerts, Dirk Luyten, Bart Willems, Paul Droossens & Pieter Lagrou], Racine, Bruxelles, 2017 (ISBN : 9789401445979).

Pour un aperçu de l'ensemble de nos publications, [cliquez ici](#).

04 / 9 / 2017

◀ Retour ▶



ACQUISITION – Archives de la Witte Brigade

Un fonds essentiel pour l'histoire de la résistance en Flandre

La *Witte Brigade* (*Fidelio*) est le seul mouvement de résistance armée à dimension nationale né en Flandre. Ses archives, léguées depuis peu à notre institution, sont d'autant plus précieuses qu'elles datent non seulement de l'après-guerre, mais aussi du temps de l'occupation. En outre, elles ont déjà fait l'objet d'un inventaire détaillé qui en facilite grandement l'accès.



Assemblée de la section de Borgerhout de la Witte Brigade, sans doute peu après la Libération.

Du noyau libéral anversois à l'organisation nationale apolitique

La *Witte Brigade* naît le 23 juillet 1940 au cours d'une réunion rassemblant autour de l'enseignant et officier de réserve Marcel Louette (1907-1978), quelques-uns de ses amis de la Jonge Geuzenwacht, dont il est le président. Le recrutement, opéré d'abord parmi les connaissances des fondateurs, s'étend rapidement aux milieux de l'administration communale, du port et de la police. Limité en 1940 à Anvers et à ses environs, le mouvement gagne à partir de 1941 le reste de la Flandre, en particulier les provinces d'Anvers, de Brabant et de Flandre orientale. Il disposera aussi de quelques groupes à Bruxelles et en Wallonie.

Une résistance multiforme, une répression tardive mais féroce

L'organisation développe surtout des actions non violentes comme l'impression et la distribution de presse clandestine, la récolte et la diffusion de renseignements, la mise sur pied de lignes d'évasion pour aviateurs alliés, et l'aide aux Juifs et aux réfractaires. Ses activités armées se limitent à de petits sabotages et à quelques attaques contre les collaborateurs. En outre, la répression qui s'abat surtout à partir de novembre 1943 et entraîne l'arrestation de 700 membres, dont Marcel Louette en mai 1944, empêche le mouvement de jouer un rôle important à la Libération.

Procédures de reconnaissance, action patriotique et sociale

Dans l'immédiat après-guerre, l'organisation cherche surtout à faire reconnaître ses adhérents comme résistants armés. Le titre est finalement accordé à 3.305 d'entre eux. Sont joints à cette procédure quelque 900 membres de la *Kempisch Legioen*, structure surtout active en Campine et dans le Limbourg, qui ne sera verra attribuer un statut national et donc autonome qu'en 1961. Par ailleurs est créée en avril 1946 l'asbl *Witte Brigade (Fidelio)* destinée à maintenir l'esprit de patriotisme cher au mouvement et à défendre les intérêts moraux et matériels des membres. Enfin, voit le jour en juin 1953 la sprl Marcel Louette destinée à gérer un lieu de villégiature pour les membres du mouvement et leurs enfants.

Les archives

L'inventaire réalisé en 2001 par notre ancien collègue Jan Laplasse¹ permet non seulement de connaître le contenu précis du fonds, mais aussi d'y accéder sans difficulté. Deux précisions importantes cependant : d'abord, deux boîtes de photos et de diapositives ne sont pas décrites dans l'inventaire; ensuite, les dossiers personnels des membres de la *Witte Brigade (Fidelio)* sont encore provisoirement conservés au siège de l'asbl *Witte Brigade (Fidelio)* à Anvers. Fort d'une douzaine de mètres linéaires, le fonds est subdivisé en quatre sous-fonds (cotes de AA 2495 à AA 2498). En ce qui concerne l'étude de la résistance en Belgique occupée, il vaut surtout pour l'instant par les documents datant de l'époque (AA 2495/656-846) et par les dossiers personnels des membres de la *Kempisch Legioen* (AA 2495/4745-5627). Les milliers d'autres dossiers fournissent un riche témoignage sur la place de la résistance dans la société flamande après septembre 1944.

Fabrice Maerten

1. Jan Laplasse, *Inventarissen van de archieven van de gewapende verzetsgroep Witte Brigade (Fidelio), de vzw Witte Brigade (Fidelio), de pvba home Marcel Louette en het persoonlijk archief Marcel Louette*, Antwerpen, 2001 (CEGES BA L 4.7.FID/1).



Réunion d'une association d'anciens résistants dans l'immédiat après-guerre. L'orateur semble être Hubert Halin; est assis à sa gauche une autre figure majeure du monde patriotique d'après-guerre, Luc Somerhausen

◀ [Retour](#) ▶

PAI "Justice et Populations" - "Les meurtres de la Libération et la justice belge: le cas de Bruxelles"

Une violence multiforme envers les collaborateurs

Dans toute l'Europe, après la Libération en 1944-1945, gouvernements et citoyens règlent leurs comptes avec des collaborateurs. Cela se fait par la voie juridique et institutionnelle par le biais des tribunaux, mais aussi de façon plus spontanée et violente, à l'initiative de groupes de résistants ou de citoyens. En Belgique aussi, des collaborateurs avérés ou présumés sont arrêtés, molestés et, dans certains cas, assassinés. Parallèlement on assiste également à une violence plus symbolique qui se traduit notamment par la destruction de biens et le placardage de slogans sur des habitations. La violence de rue est une réaction aux longues années d'occupation mais, de nos jours et dans certains cas à l'époque même, elle est considérée comme injustifiée (et illégale).

Vers une meilleure compréhension de l'administration de la justice d'après-guerre

Le projet PAI intitulé "Les meurtres de la Libération et la justice belge : le cas de Bruxelles" est centré sur l'étude de la réaction de la justice belge face à la violence commise à l'égard de (présomés) collaborateurs par des groupes de résistance lors de la Libération. Après le temps de l'occupation, problématique et très complexe pour la Justice, peut-on également parler après la Libération, d'une crise du maintien de l'ordre ? Comment la justice belge tente-t-elle de restaurer son image écornée durant l'occupation, à un moment où les groupes de résistance semblent disposer de davantage de légitimité que la police et le système judiciaire ? Quel impact a la réaction de la Justice à l'encontre de la violence sur la restauration de l'appareil judiciaire ? Dans le contexte de violences envers les collaborateurs, comment la population recourt-elle (ou non) à la Justice, et en quoi cette attitude est-elle révélatrice de la position sociétale de l'appareil judiciaire lors de la sortie de guerre ?

À travers une étude locale dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, cette recherche entend mieux comprendre l'administration de la justice durant la période troublée de l'après-guerre.

Directeur de recherche: [Dirk Luyten](#)

Chargée de projet: [Jan Julia Zurné](#)

Période du projet: Janvier-décembre 2017

8 / 2 / 2017



Libération de Bruxelles par les Alliés, septembre 1944 – Photo CegeSoma, n°29077

◀ [Retour](#) ▶